



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E98482

VALABLE JUSQU'AU 19/05/2024

ÉDITÉ LE 03/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2004

Forme juridique : EI

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RM

Siret : 477 748 420 00023

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0025938 0

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 41824763 L 0011

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 41824763L 0011

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : MONTEL PHILIPPE

8 LA GARE

03340 LA FERTE HAUTERIVE

Téléphone : 04 70 43 09 28

Fax : 09 82 63 42 05

Portable :

Site Internet :

E-mail : ph-montel@orange.fr

Responsabilité légale :

MONTEL PHILIPPE CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	30/03/2022
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	30/03/2022
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	30/03/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	30/03/2022
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	30/03/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.